



RAPPORT MORAL 2021

Comme en 2020, l'exercice 2021 dont vous êtes appelés à approuver le bilan, fut perturbé par la pandémie et une alternance de périodes de confinement et de périodes d'activité. Ce n'est qu'en septembre que les activités purent réellement reprendre, à l'exception des randonnées qui avaient toujours plus ou moins été maintenues, ne serait-ce qu'en petits groupes à l'intérieur des périmètres autorisés. C'est pour cette raison que la précédente AG avait approuvé, à titre compensatoire, une baisse des contributions pour la location des salles.

La situation s'étant apaisée, nous sommes heureux de pouvoir tenir cette assemblée générale statutaire au printemps, comme cela est en principe la règle.

Concernant le nombre d'adhérents, on note une relative stabilité des effectifs par rapport à 2020, avec 204 adhésions (dont 13 hors MGEN) comptabilisées au 31 décembre 2021, contre 210 l'an passé. Le Comité remercie tous les membres qui, malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire, ont renouvelé leur adhésion en temps et en heure avant le 1^{er} janvier 2022 et se trouvaient ainsi fin prêts à poursuivre leurs activités dès début janvier. Comme par les années passées, cet effectif s'est depuis étoffé : 320 adhérents au 11 mai 2022.

Cette stabilité cache toutefois une baisse quasi générale de la fréquentation ; celle-ci s'explique notamment par des problèmes de santé accrus par la pandémie et par des contaminations, auxquelles plusieurs groupes ont été ponctuellement confrontés, heureusement sans trop de gravité. Elle cache aussi le retrait légitime de certains de nos aînés, en raison de leur âge avancé, en particulier parmi les responsables et les animateurs, auxquels il est souvent difficile de trouver un successeur ; ce processus risque de s'amplifier au cours des prochaines années et nous préoccupe beaucoup, car l'arrivée de nouveaux retraités reste à un niveau bas et compense peu les « départs ». Il est donc urgent de tous nous mobiliser pour assurer la pérennité de nos activités, d'abord en nous faisant connaître de celles et ceux qui accèdent à la retraite, qui pour beaucoup ignorent notre existence – le bouche à oreille est à ce titre un des moyens les plus efficaces -, et ensuite en acceptant, dans la mesure du possible, quelques responsabilités, ne serait-ce que ponctuelles : les petites ruisseaux font les grandes rivières ! ... et l'union fait la force ! Alors, serrons-nous les coudes et allons ensemble de l'avant !

Les activités en matière de sorties et de voyages n'ont, elles aussi, repris qu'à la fin de l'été, avec d'une part le séjour touristique à Montegrotto et le séjour de randonnées en Sardaigne, qui connurent un franc succès (resp. 37 et 23 participants), et d'autre part la reprise de visites à Strasbourg, comme celle de la cave historique des hospices civils. Cette situation transitoire devrait s'améliorer en 2022, où plusieurs projets ont d'ores et déjà pu être menés à leur terme et où d'autres, programmés entre juin et octobre, affichent complets.

Les conférences à l'IUT sont par contre restées en sommeil durant toute l'année 2021, et n'ont repris qu'en 2022.

Du fait de la précarité de la situation sanitaire, le Comité a redoublé de vigilance et s'est réuni 4 fois, dont 1 fois sous forme d'échange de mails ; cette activité de veille a permis de nous adapter rapidement aux évolutions de la situation et, le moment venu, d'assurer une reprise rapide de nos activités, y compris le lancement de la campagne des adhésions pour 2022 !

Je remercie très sincèrement tous les membres du Comité pour leur disponibilité et leur fort engagement, plus particulièrement dans le traitement des demandes d'adhésion qui a pu se faire cette fois en présentiel ! Un grand merci aussi aux responsables d'ateliers et aux chefs de course pour leur disponibilité, leur efficacité et l'enthousiasme dont ils font preuve semaine après semaine !

Rappelons enfin que nous fonctionnons par année civile, ce qui signifie que la période de validité des adhésions court du 1^{er} janvier au 31 décembre ; ceci implique que le renouvellement des adhésions se fasse en novembre – décembre. Rappelons que l'adhésion est requise pour la participation à toutes nos activités parce qu'elle apporte la garantie d'une couverture en cas

d'accident, de l'assuré lui-même mais aussi des tiers auxquels il pourrait porter préjudice, en particulier l'animateur. Pour le bien de tous, que chacun veille donc, dans la mesure du possible, à souscrire son adhésion dans les délais.

Malgré les perturbations dues aux problèmes sanitaires, le bilan de cette année est positif et permet d'augurer positivement de l'avenir ; à ce jour tous les ateliers fonctionnent, et les projets ne manquent pas. N'oublions pas toutefois que toutes ces activités reposent exclusivement sur des bénévoles, dont il faudra à plus ou moins long terme assurer la relève ! N'hésitez donc pas à vous joindre à nous, même ponctuellement : les tâches ne manquent pas ! ... vous serez accueillis à bras ouverts !

Jacques FLECK
Président